

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du MARDI 17 MAI 2022

L'an deux mil vingt-deux le mardi dix-sept mai à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués en date du onze mai, se sont réunis à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gérard PLATEL, Maire de SELLES.

Etaient Présents :

Monsieur Gérard PLATEL, Monsieur Benoît CHARPENTIER, Madame Geneviève PEROD, Monsieur Pascal BOGDANSKI, Madame Claudine LEPAGE, Madame Delphine PORET, Monsieur Romain COSTEY, Madame Isabelle LORIETTE, Monsieur Alexis LEBRETON, Monsieur Arnaud DUVAL

Etait absent excusé : Monsieur Jean-Marie AUBRY

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Romain COSTEY

1°) – LOGEMENT COMMUNAL (logement de fonction) - (délibération n° 2022/10)

Monsieur le Maire a exposé au Conseil Municipal avoir reçu un courrier recommandé de Monsieur David BONNETTE informant la commune de son départ du logement le 31 mai 2022.

Monsieur le Maire a informé avoir reçu une demande formulée par Mademoiselle Ludivine DUMONT pour louer ce logement à compter du 1^{er} juin 2022.

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

A accepté de louer le logement de fonction, 165, Place de la mairie à Mademoiselle Ludivine DUMONT à compter du 1^{er} juin 2022, à titre précaire, et immédiatement révocable en cas de demande de la part d'instituteurs nommés à SELLES au 1^{er} septembre de chaque année.

A fixé le montant du loyer mensuel à la somme de **375.00€** sans charge. Ce loyer sera révisable chaque année, selon l'évolution de l'indice du 2^{ème} trimestre du coût de la construction.

A décidé de demander le versement d'une caution égale au montant d'un mois de loyer en dépôt de garantie (caution restituée après un état des lieux au départ du locataire sauf si des travaux sont nécessaires pour remettre le logement en état).

Monsieur Frédéric DUMONT et Madame Christine DUMONT, parents de Mademoiselle Ludivine DUMONT, demeurant 1004, rue des Forgettes à SAINT JACQUES SUR DARNETAL (76), déclare se porter caution dans le cas où leur fille ne paierait pas son loyer mensuel.

A cet effet, et en accord avec Monsieur Frédéric DUMONT et Madame Christine DUMONT un engagement de caution solidaire sera établi, signé et joint à la convention pour la location précaire de ce logement de fonction.

A autorisé Monsieur le Maire à signer la convention pour la location précaire de ce logement de fonction à Mademoiselle Ludivine DUMONT ainsi que l'engagement de caution établie à l'encontre de ses parents.

2°) – Désignation des représentants aux COPIL NATURA 2000 - (délibération n° 2022/11)

Monsieur le Maire a exposé au Conseil Municipal que notre collectivité est concernée par un site Natura 2000 ; uniquement un morceau de la source St Laurent en aval du Pont Pottier et pour lequel un comité de pilotage est susceptible d'être réunis.

De ce fait, pour le bon déroulement de ce COPIL (comité de pilotage) il est donc nécessaire de désigner un représentant titulaire pour notre collectivité concernée par ce site, ainsi que son suppléant.

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

A désigné :

- Monsieur Benoît CHARPENTIER, 1^{er} adjoint : représentant titulaire,
- Monsieur Gérard PLATEL, Maire : suppléant

3°) – Révision du coût des repas de la cantine scolaire communale - (délibération n° 2022/07)

Monsieur le Maire a exposé au Conseil Municipal que depuis la réunion de Conseil Municipal en date du 21 juin 2016 fixant le coût du repas de la cantine scolaire à 3,25€ pour la rentrée scolaire 2016/2017, qu'aucune augmentation n'a été effectuée depuis cette date.

Le Conseil Municipal
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

A décidé de fixer le coût du repas de la cantine scolaire communale à **3,30€** soit une augmentation de 1.5 %.

4°) – Point sur les différents travaux en cours

Restructuration de l'école

Monsieur le Maire, suite au rendez-vous du groupe de travail des enseignants, a informé le Conseil Municipal de leurs souhaits et l'état d'avancement du projet. Une nouvelle réunion est prévue avec les délégués des parents d'élèves le jeudi 02 juin prochain à 18 H 30 à la Mairie.

Les relevés topographiques ont été effectués par l'architecte Marc NORCIA (LNB Architectures) et Monsieur le Maire doit procéder à une consultation pour les études géotechniques.

Confirmation du dépôt de permis de construire pour fin juin, début juillet.

Restauration du lavoir « Barbottes »

Les travaux de l'entreprise BUSSY sont terminés ainsi que les travaux de maçonnerie réalisés par l'entreprise MESLIN.

Les travaux de charpente sont en cours et seront terminés fin de semaine.

Défense Incendie

Les trois citernes sont livrées pour la 2^{ème} tranche.

Réunion prévue lundi matin 23 mai à 9 H 30 avec l'entreprise BUSSY pour voir la mise en place de ces citernes et définir l'emplacement de celle qui était prévue route des Bois de Selles.

Régulation des pigeons

Quelques pigeons sont encore présents environ une vingtaine, Monsieur le Maire a donc repris contact avec Monsieur DUVAL (DUVAL Prestations).

Après l'intervention de Monsieur DUVAL, Monsieur le Maire a proposé de contacter Monsieur Mickaël PEPIN pour un nettoyage complet des façades de la mairie et des chéneaux avec sa nacelle.

Réaménagement de la zone du Calvaire

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal que la Confrérie de Charité a proposé de régler les travaux de rénovation du Calvaire.

Suite à la décision dans une précédente réunion de Conseil Municipal de consulter des entreprises pour la rénovation du Calvaire, Madame Geneviève PEROD a contacté des entreprises.

Une entreprise a remis un devis : l'entreprise DUCHEMIN Benoît à Berville en Roumois – montant du devis 4 300.00€ HT soit 5 160.00€ TTC (dans l'attente d'un 2^{ème} devis de l'entreprise Le p'tit casse cailloux).

Monsieur le Maire s'est proposé de donner à Madame Geneviève PEROD les coordonnées du tailleur de pierre qui est intervenu pour les travaux de l'église.

Travaux du SIEGE, Route de Tourville

L'enlèvement des poteaux est prévu semaine prochaine.

5°) – Divers

Association Selles Loisirs

Suite à la démission des membres de l'Association Selles Loisirs, aucun repreneur ne s'est manifesté pour le moment.

Demande subvention pour voyage pédagogique, classe de Madame LECARPENTIER et Madame PATAT

Les deux institutrices Madame LECARPENTIER et Madame PATAT envisagent pour l'année scolaire 2022 – 2023 d'effectuer un voyage pédagogique à ASNELLES (Calvados) – classe découverte « Guillaume le Conquérant ».

34 enfants seraient concernés par ce voyage dont 20 enfants pour la commune de Selles et le coût global de ce voyage avec transport serait d'un montant de 13 386€.

Financement de ce voyage :

- Aide du Conseil départemental	1 020.00€
- Participation de la Commune de Selles	1 574.00€
- Participation de la Commune de Saint Siméon	1 103.00€
- Participation de l'APE les P'tits Sélliméons	2 710.00€
- Une participation de 150.00€ serait demandée aux parents	5 100.00€

Soit un montant total de 11 507€ qui ne couvrirait le coût global de ce voyage.

Il a été demandé aux institutrices de réfléchir afin de trouver d'autres solutions pour financer le solde de la somme manquante pour réaliser ce voyage.

Ruissellement

Lors de précédentes réunions de Conseil Municipal il avait été demandé de réfléchir à la possibilité d'effectuer un busage bas Impasse de la Cavée.

Monsieur le Maire a demandé à Monsieur Benoît CHARPENTIER de prendre contact avec le GEMAPI afin de connaître les démarches à entreprendre pour résoudre les problèmes de ruissellement à cet endroit.

La prochaine réunion de Conseil Municipal est fixée au mardi 14 juin 2022 à 19 heures.

Le Maire

A stylized signature in blue ink, consisting of a large loop followed by a series of smaller, connected loops.

Les Conseillers

A collection of approximately ten signatures in blue and red ink, arranged in a cluster. The signatures vary in style, with some being more legible and others being more abstract or stylized.